



## « Coopérer dans et entre les territoires, quelles conditions, quelles pratiques ? »

### Programme

9h30 - 10h	ACCUEIL
10h - 10h15	PLENIERE Introduction du séminaire : cadre général, problématique, postulats de la coopération
10h15 - 10h30	PLENIERE Présentation de la journée : objectifs, attendus, déroulé, aspects pratiques
10h30-11h30	ATELIERS : Décrypter les situations de coopération pour cerner les compétences et modalités de travail à chaque échelle territoriale, en fonction de chaque projet.  <i>&gt; A partir d'études de cas, les participants seront invités à prendre le rôle d'un des protagonistes. Objectif : cerner les spécificités de la situation décrite (finalités, jeux d'acteurs, etc.) pour repérer ce qui se joue et les marges de manœuvre du développeur territorial.</i>
11h30 - 11h45	PAUSE
11h45-12h30	ATELIERS : A chaque situation de coopération, 4 grandes questions : pourquoi ? Pour quoi ? Comment ? Dans quelles conditions ?  <i>&gt; A partir de leurs premières analyses, les participants pourront construire une grille de lecture à l'usage des développeurs territoriaux. Objectif : produire un auto-diagnostic des questions à se poser pour aborder sa situation de coopération et continuer à agir, même dans nos situations qui se complexifient.</i>
12h30-14h	REPAS
14h-14h40	PLENIERE : Présentation des synthèses de la matinée.
14h40-15h45	ATELIERS : Enjeux de réciprocité de la coopération, nos compétences en partage.  <i>&gt; Une fois cartographiée la situation de coopération et discernées les conditions d'une réussite, se pose la question spécifique de nos compétences individuelles et collectives mobilisables et de nos besoins. Dans cet atelier, les participants se concentreront sur leurs apports (savoirs, savoir-faire, savoir-être, méthodes...) et sur l'identification des besoins en compétences.</i>
15h45-16h	PAUSE
16h-16h30	PLENIERE : Mise en commun des exemples et mise en perspective avec les travaux du Carrefour des métiers et des professionnels du développement territorial.  <i>&gt; Ce temps permettra repositionner les enseignements de la journée dans le contexte institutionnel actuel, tant au plan national (mutualisation des services, contraintes budgétaires, nouvelles cartes régionales...) que locales (contractualisation région/département) et de valider ou infirmer les hypothèses travaillées dans le cadre du Carrefour.</i>
16h30-17h	PLENIERE : L'après-séminaire et le Congrès 2015.
17h	FIN